



Lundi 17 janvier 2018
Communiqué de presse

Salon de l'immobilier à Valence

La copropriété à l'honneur les 26, 27 et 28 janvier

Les 26, 27 et 28 janvier, à Valence, le Salon de l'immobilier fera la part belle à la copropriété. Réunis au sein d'un village, Valence Romans Agglo, l'Anah, leurs partenaires et les différents acteurs de la copropriété sur le territoire présenteront leurs services et leurs produits en matière de rénovation énergétique. A retrouver notamment : des exposants, un espace collectif d'information et de conseil, des conférences, des ateliers...

Réaliser des travaux dans sa copropriété comprend de nombreux avantages : valorisation patrimoniale, amélioration du confort, de l'accessibilité, réduction des charges de copropriété et des factures d'énergie, sans compter la réduction des émissions de CO2. Du 26 au 28 janvier, lors du Salon de l'immobilier, les visiteurs pourront trouver, au sein d'un même espace, les informations, les conseils et les bons interlocuteurs pour mener à bien leurs projets en copropriété :

- Un **espace collectif d'information-conseil** pour les copropriétaires.
Animé par Valence Romans Agglo et ses partenaires dans le cadre du Plan RenovCopro. L'équipe RenovCopro sera présente pendant les trois jours pour renseigner les visiteurs.*
- Des **stands de professionnels de la rénovation** proposant des produits ou des services en lien avec la copropriété.
Tenus par des professionnels : entreprises du bâtiment, fabricants d'installation de chauffage, assistance à maîtrise d'ouvrage sur les projets de rénovation énergétique en copropriété, acteurs bancaires, maîtres d'œuvre, exploitants de chaufferie et distributeurs d'énergie...
- **Deux conférences sur la rénovation énergétique** des copropriétés à destination des syndicats professionnels et des copropriétaires. Samedi 27 et dimanche 28 de 14h à 16h30.
- **Trois ateliers** organisés dans l'espace d'information-conseil sur les thématiques suivantes :
 - « L'individualisation des frais de chauffage » :

Vendredi 26	11h > 12h
Samedi 27	16h > 17h
 - « Travaux privatifs d'intérêt collectif » :

Vendredi 26	14h > 15h
Dimanche 28	15h > 16h
 - « Les audits de la copropriété » :

Samedi 27	11h > 12h
Dimanche 28	11h > 12h

A travers ces actions, l'Agglo a pour objectif d'améliorer la performance énergétique du parc de logements anciens afin d'en réduire l'impact sur l'environnement.

Informations pratiques

Entrée libre et gratuite

Lieu : Parc des expositions à Valence

+ d'infos : www.renov-habitat-durable.fr/villagecopro

* Le Plan RenovCopro est dispositif co-construit par Renov'Habitat durable, Service public Eco Energie de Valence Romans Agglo, et ses partenaires (ADIL 26, FNAIM, ARC, CLCV, Soliha 26, Urbanis et Anah). Il a été mis en place début 2016 et porte de nombreuses actions pour sensibiliser, accompagner les copropriétés de notre territoire et faciliter leur parcours dans leur projet de rénovation énergétique : formation, accompagnement personnalisé, visites de chantier, etc.

En chiffres

Importance du parc des copropriétés sur le territoire : **35 % du parc de logements, 3 000 copropriétés** et **près de 45 000 logements** (chiffres 2015).

71 % de copropriétés construites avant 1975 (première réglementation thermique).

90 % des copropriétés composées de moins de 25 logements : très forte prédominance de petites copropriétés.

500 copropriétés présentant de signes de fragilité sur le territoire.

A propos de...



L'Agence départementale d'information sur le logement

L'Adil 26 est l'espace information énergie de la plateforme Renov-Habitat durable portée par Valence Romans Agglo. Elle assure l'accueil du public des copropriétés (copropriétaires, conseils syndicaux et syndicats) ainsi que des partenaires professionnels pour la rénovation thermique. Ses actions d'information, d'animation et d'accompagnement portent sur les aspects techniques, juridiques et financiers. L'Adil contribue aussi à l'aide à la décision dans le cadre de travaux et au montage des dossiers de financement.

+ d'infos : <https://adil.dromenet.org>



L'Agence nationale de l'habitat

Financée par l'Etat, l'Anah est chargée du soutien à la réhabilitation ou à l'amélioration des logements anciens. A ce titre, elle peut subventionner des travaux tels que la performance énergétique ou la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ces aides sont accordées sous conditions et peuvent bénéficier tant aux propriétaires occupants sous condition de revenus qu'aux propriétaires bailleurs, ainsi qu'aux syndicats de copropriétaires. L'Anah privilégie depuis 2016 une politique d'intervention préventive et a renforcé ses outils dans ce sens.

+ d'infos : <http://www.anah.fr>



L'Association des responsables de copropriétés

Principale association de défense et d'assistance aux copropriétés, l'ARC s'investit depuis plus de 15 ans sur le territoire au côté des copropriétaires pour promouvoir une rénovation énergétique réfléchie et performante.

+ d'infos : <https://arc-copro.fr>



L'association nationale de défense des consommateurs et usagers

Cette association nationale défend les intérêts des consommateurs et des usagers, et notamment des copropriétaires. Fortement implantée en Drôme et Ardèche, elle tient notamment à Romans-sur-Isère des permanences d'information et de conseil à destination des copropriétaires.

+ d'infos : <http://www.clcv.org> / Contacts : drome-ardeche@clcv.org - 04 75 72 41 49



La Fédération Nationale de l'Immobilier

Première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques relatives au logement. Elle s'emploie localement à renforcer les synergies avec l'ensemble des acteurs des projets d'éco-rénovation et valorise ainsi le rôle de conseil des professionnels de l'immobilier auprès des consommateurs.

+ d'infos : <http://www.fnaim2607.com>

Contact presse

Herveline Réhault
Chargée de communication et des relations presse
04 75 63 76 45
herveline.rehault@valenceromansagglo.fr